

<p>RAPPORT D'ORIENTATION 2026</p>
--

Le comité directeur de l'ASCEE 50 propose les cartes d'adhésion aux tarifs suivants :

- une carte simple au prix de 17 € destinée uniquement aux célibataires ;
- une carte famille au prix de 20 € pour toutes les personnes mariées, en concubinage ou pacsées, avec ou sans enfant. Tout enfant est considéré adhérent, jusqu'à 25 ans, tant qu'il est étudiant, sur présentation d'un certificat de scolarité ;
- une carte "extérieur" au prix de 25 €.

Tombola 2026 :

Nous allons à nouveau vous proposer une « tombola de Noël » :

- deux cartes avec 10 cases à 2 € avec un lot à gagner par carte : 1 bouteille de crémant .
- une carte de 25 cases à 2 € la case avec 2 lots à gagner par carte (une dinde + 1 bouteille de vin).
- une carte de 25 cases à 2 € la case avec 1 lot à gagner : un panier garni.

Le bureau espère que le nombre de participants à cette tombola sera en augmentation, ce qui permettra une participation de la section plus importante aux différentes activités.

Cinéma :

Les adhérents pourront toujours bénéficier d'un tarif préférentiel pour les billets de cinéma : 6 € le ticket.

Une participation de 15 % sera également proposée pour les cinémas de Valognes, Réville et Carentan, sur présentation du billet.

Le cinéma CGR diffuse également des spectacles : concerts, danse classique, opéra, etc... La section participera à hauteur de 15 %, sur présentation du billet.

Cité de la mer :

Il sera poursuivi la vente de billets à tarif réduit : 10,50 € pour un adulte et 7,50 € pour un enfant de moins de 18 ans.

Spectacles :

La section de Cherbourg propose à ses adhérents, dans la limite des places disponibles et en plus du prix comité d'entreprise, une réduction de 15 % sur le prix des places de différents spectacles se produisant au Zénith de Caen.

La section participe également à l'achat de billets de spectacle qui ont lieu dans le Nord Cotentin. Les ascéistes qui vont à ces spectacles, sur présentation du billet, pourront bénéficier d'une participation de 15 %. Toutefois, il a été décidé que les spectacles devront avoir eu lieu depuis moins de 3 mois et que, sur le ticket ou le justificatif, il devra être indiqué clairement le tarif, la date, le lieu et le nom du spectacle.

Vous pourrez également bénéficier d'une participation de 15 % sur les spectacles proposés par le théâtre de Cherbourg (hors abonnement) sur présentation d'une preuve de paiement.

Activités proposées en 2026 :

- Laser game le 28 mars 2026
- Char à voile le 30 mai 2026
- Kayak de mer à Chausey le 22 août 2026
- Journée canoë à Picauville le 29 août 2026
- DreamAway (réseau de salles de réalité virtuelle) le 25 septembre 2026
- Atelier fabrication de savon à Tourlaville
- Atelier broderie à Cherbourg
- Atelier fabrication couronne de Noël à Cherbourg
- Soirée bowling à Chantereyne (2 parties + buffet froid)
- Quiz-Room et karaoké à Tourlaville
- Participation de 25 % aux entrées des piscines de Equeurdreville-Hainneville, Cherbourg, Tourlaville, Valognes, Carentan et Beaumont-Hague (sur présentation d'un justificatif de paiement).

La section de Cherbourg propose également à ses adhérents une participation de 50 % sur les billets pour les sorties suivantes, sur présentation d'un justificatif de paiement :

- Visite de la rade de Cherbourg
- Visite du jardin botanique de Vauville
- Balade sur la Taute
- Parc animalier de Montaigu-la-Brisette
- Planétarium Ludiver
- Parc des marais du Cotentin
- Traversée de Tatihou + entrée du musée
- Musée Thomas Henry
- Accrobranches à Saint-Sauveur-le-Vicomte
- Parcours au Manoir du Tourp.

Je vous rappelle que seulement les adhérents et leurs ayants droits nommés sur la carte peuvent bénéficier du tarif adhérent.